

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD
MRC DE COATICOOK**

SÉANCE ORDINAIRE DU DEUX MARS DEUX MILLE VINGT

À la séance ordinaire du conseil municipal d’East Hereford tenue à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église, East Hereford, le deuxième jour de mars deux mille vingt, étant la troisième assemblée ordinaire de la cent soixante-deuxième session.

Étaient présents	M.	Benoit Lavoie, maire suppléant
	Mme.	Nicole Bouchard, conseillère poste 1
	M.	Normand Roy, conseiller poste 2
	Mmes.	Anick-Nadia Gauthier Arbour, conseillère poste 4 Linda McDuff, conseillère poste 5
Était absentes	Mmes	Marie-Ève Breton, mairesse Caroline Lemire, conseillère poste 6

Était aussi présent Monsieur François Lessard, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ouverture de l'assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h08 par le maire suppléant Benoit Lavoie.

20-03-29 Adoption de l’ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

20-03-30 Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 3 février 2020

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 3 février 2020;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU de les approuver tel que déposés, ceux-ci étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des résolutions qu’ils contiennent.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Période de questions du public

Aucune présence.

RAPPORTS

Mairesse – Marie-Ève Breton

Madame Breton est absente, mais nous a fait part par écrit des rencontres du dernier mois. Elle a participé à la semaine des enseignants ainsi qu'aux journées de la persévérance scolaire. Elle a également eu une rencontre avec la conseillère responsable des ressources humaines et le directeur général. Elle était présente lors de la rencontre du groupe Goldboro parlons-en qui a eu lieu à Coaticook. Finalement, elle était présente à l'assemblée générale annuelle de Circuits Frontières.

Environnement et Culture (Nicole Bouchard)

Madame Bouchard nous mentionne que la bibliothèque a reçu une subvention de Tillotson pour l'organisation d'activités.

Développement local, régional et touristique (Normand Roy)

Rien à signaler

Église (Normand Roy)

Le brunch de Pâques aura lieu le 12 avril prochain. L'événement débutera à 10h30 avec une Célébration de la parole. Ensuite, à 12h00, un brunch préparé par l'Épervier sera servi.

Réseau routier (Benoit Lavoie)

Rien à signaler

Famille et aînés (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Une rencontre du comité de développement local des Trois Villages aura lieu le 10 mars.

Sécurité civile et publique (Anick-Nadia Gauthier Arbour)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Une rencontre de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook s'est tenue le 12 février. Elle nous fait état de la situation

Loisirs (Caroline Lemire)

Absente.
.

DÉCISIONS

20-03-31 Programme d'aide à la voirie locale, volet Entretien des routes locales – Reddition de compte 2019

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 70 048\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU que la municipalité d'East Hereford informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-32 Participation à l'appel d'offres commun pour la collecte des matières compostables et des déchets

Considérant que la municipalité obtient très peu de soumissions pour les contrats de collecte des déchets et des matières compostables ;

Considérant que la MRC de Coaticook gère actuellement le contrat de collecte des matières recyclables pour l'ensemble des petites municipalités de la MRC ;

Considérant que la gestion des plaintes est complexe étant donné les responsabilités partagées entre la municipalité (déchets et compost) et la MRC (recyclage) ;

Considérant l'augmentation constante et importante des coûts de collecte des matières résiduelles ;

Considérant les objectifs de récupération et de réduction de déchets présentés dans le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Coaticook ;

Considérant la recommandation du comité Milieu naturel et Environnement de la MRC de Coaticook d'uniformiser les fréquences de collectes selon le modèle suivant afin d'obtenir de meilleurs prix et d'atteindre les objectifs de récupération :

- Collectes de déchets : 1 x / 4 semaines (13 collectes par année);
- Collecte des matières compostables : 1 x / 2 semaines l'été; 1 x / 4 semaines l'hiver (20 collectes par année);

Considérant la recommandation du comité Milieu naturel et Environnement de la MRC de Coaticook d'uniformiser le mode de collecte pour une collecte mécanisée des déchets (avec des bacs roulants) ;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU

1) de signifier à la MRC l'intention de la Municipalité d'East Hereford de participer à l'appel d'offres commun pour la collecte des déchets et des matières compostables, à compter de la date de la fin de son contrat, soit le 1^{er} janvier 2022, et selon les fréquences suivantes :

- Collectes de déchets : 1 x / 4 semaines l'hiver et 1 x / 2 semaines l'été (15 collectes par année);
- Collecte des matières compostables : 1 x / semaine l'été; 1 x / 4 semaines l'hiver (28 collectes par année);

La Municipalité se réserve le droit de se retirer du groupe, avant l'adjudication du contrat par la MRC;

2) de confier le mandat à la MRC d'agir à titre de délégué pour le lancement d'un appel d'offres public, pour l'octroi éventuel d'un contrat de collecte des matières résiduelles, dans le respect des règles d'adjudication de contrat applicables ;

3) de transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook et aux autres municipalités locales.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-33 Comité consultatif d'urbanisme – Changement d'un membre du comité

ATTENDU QUE madame Isabelle Filion a remis sa démission à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité d'East Hereford;

ATTENDU QUE le règlement 163-01 *Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme* prévoit que le comité soit formé de 5 membres et qu'une vacance à ce comité doit être comblée, par résolution, de la nomination d'un remplaçant pour la durée restante du terme;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU de nommer Madame Lucie Gauvin comme membre du Comité consultatif d'urbanisme pour la durée restante du mandat, soit jusqu'au 1^{er} novembre 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-34 Société canadienne du cancer – Avril, mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adoptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancers et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les

Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

IL EST, EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU

- 1) de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;
- 2) que le conseil municipal de la municipalité d'East Hereford encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-35 Approvisionnement en calcium – contrat de 2 ans

ATTENDU QUE la municipalité d'East Hereford a accepté, par la résolution 20-02-18, la proposition de groupe Somavrac pour l'approvisionnement en calcium pour l'été 2020 au taux de 0.2302\$/litre pour 40 000 litres;

ATTENDU QUE suite la confirmation de la proposition, le groupe Somavrac a proposé d'étendre l'offre sur une période de 2 ans pour le même taux;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU d'accepter cette nouvelle offre du groupe Somavrac pour une durée de 2 ans la pour l'achat et l'épandage du calcium liquide au coût de 0.2302/litre pour 40 000 litres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-36 Contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur François Lessard, est en poste depuis 6 mois;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance d'un projet de contrat de travail à intervenir entre Monsieur François Lessard et la Municipalité d'East Hereford;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal se déclarent satisfaits dudit projet de contrat;

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU d'accepter ce contrat tel que déposé et d'autoriser la mairesse Marie-Ève Breton à le signer pour et au nom de la municipalité

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-37 Affichage du poste d'inspecteur de voirie

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU que le directeur général publie l'offre d'emploi pour le poste d'inspecteur de voirie tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-38 Soirée hommage à l'entrepreneuriat de la MRC de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU de déléguer la mairesse, Madame Marie-Ève Breton à la soirée hommage à l'entrepreneuriat de la MRC qui aura lieu le 19 mars prochain. Cette soirée est gratuite. Aucun frais ne sera engagé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-39 Appel d'offre entretien des chemins d'hiver 2020-2023

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU d'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder dans les prochaines semaines à un appel d'offres pour l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver pour une période de trois ans (2020-2023), conformément aux dispositions de la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-40 Achat d'une plante pour service funéraire

SUR PROPOSITION de la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) de faire préparer une plante pour le service funéraire du père du conseiller Benoit Lavoie;
- 2) d'engager le crédit de 65.54\$ toutes taxes incluses, sous réserve des crédits disponibles;
- 3) de requérir le paiement de la contribution par le secrétaire-trésorière

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-41 Cadeau pour la naissance de l'enfant de la conseillère Caroline Lemire

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU

- 1) de remettre une carte-cadeau d'une valeur de 30.00\$ pour la naissance de son enfant;
- 2) d'engager le crédit de 30.00\$, sous réserve des crédits disponibles;

3) de requérir le paiement de la contribution par le secrétaire-trésorière

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-42 Inspecteur en bâtiment - Embauche

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Anick-Nadia Gauthier Arbour

IL EST RÉSOLU d'embaucher, sur les recommandations du directeur général, Monsieur Justin Doyle selon les conditions présentées. Il entre en fonction de façon immédiate.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-43 Équijustice

ATTENDU QUE la mission d'Équijustice est de développer et soutenir les initiatives locales de prise en charge de gestion des infractions, des litiges et des conflits;

ATTENDU QUE l'organisme demande un soutien financier à chacune des municipalités de la MRC de Coaticook;

SUR PROPOSITION du conseiller Normand Roy
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU d'accorder l'aide financière à l'organisme Équijustice au montant de 400.00 \$.

CORRESPONDANCE

20-03-44 Correspondance aux archives

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par la conseillère Nicole Bouchard

IL EST RÉSOLU que la correspondance présentée par le secrétaire-trésorier soit conservée aux archives municipales, suivant les règles prévues au calendrier de conservation en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINANCES

20-03-45 Rapport financier au 29 février 2020

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 29 février 2020;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU que ce conseil en accepte le dépôt.

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Solde de départ	193 189.26	20 215.30
Déboursés de février	48 147.42	
Revenus de février	6 958.61	16.06
Chèques en circulation	50.00	
Solde à la Caisse	152 000.45	
Solde réel	151 950.45	20 231.36

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20-03-46 Présentation des comptes au 29 février 2020

Ayant tous pris connaissance des comptes payés et à payer au 29 février 2020;

SUR PROPOSITION de la conseillère Linda McDuff
APPUYÉE par le conseiller Normand Roy

IL EST RÉSOLU que ce conseil approuve les dépenses présentées par le secrétaire-trésorier et en autorise le paiement pour un montant total de 22 527.70\$ et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune d'elle, sous réserve des crédits disponibles. De plus, le conseil entérine la liste des paiement émis en février 2020, pour un montant total de 44 959.67\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DISPOSITIONS FINALES

20-03-47 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

SUR PROPOSITION de la conseillère Nicole Bouchard
APPUYÉE par la conseillère Linda McDuff

IL EST RÉSOLU
que la séance ordinaire soit levée à 20h20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Benoit Lavoie, maire suppléant

François Lessard, sec.-trésorier

Je, Benoit Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
